

SÉNIERGUES



BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

FÉVRIER 2017

SOMMAIRE

- page 1 : le mot du maire
page 2 : les vœux de la municipalité .
page 3 : c'était en 2016
page 4 : état civil
page 5 : le traitement des déchets
page 6: chemins ruraux
page 7 : le plan local urbanisme
page 8 et 9 : les associations
page 10 : budget 2016 et projets 2017
page 11 : la maison de santé
page 12 : informations pratiques

MAIRIE OUVERTE

MARDI et VENDREDI de

14 H. A 17 H.

Tel : 05 65 31 10 82

mairie-de-seniergues@wanadoo.fr

www.seniergues.fr

COMITÉ DE RÉDACTION :

HUGUETTE MONESTIER

YVELISE PAGANEL

MAGALI CLAMAGIRAND

JEAN-JACQUES DELBERT

ROBERT ESCAPOULADE

MICHEL THEBAUD

BONJOUR À TOUS,

VOICI NOTRE TROISIÈME ANNÉE DE GESTION MUNICIPALE .

CETTE ANNÉE A ÉTÉ RICHE EN AMÉNAGEMENTS DANS NOTRE COMMUNE. LA PLUPART DES PROJETS PLANIFIÉS EN 2015 SE SONT RÉALISÉS EN 2016. TOUTE LA MUNICIPALITÉ VA DE L'AVANT POUR ENTREtenir ET AMÉNAGER NOTRE COMMUNE, TOUT EN CONSERVANT UNE VISION RÉALISTE DES DÉPENSES ENGAGÉES.

IL EST IMPORTANT D'INVESTIR POUR L'AVENIR ET DE RENDRE NOTRE VILLAGE ATTRACTIF, QUE LES GÉNÉRATIONS À VENIR DISPOSENT DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS À NOTRE ÉPOQUE

NOUS SOMMES TOUS À VOTRE ÉCOUTE, AUSSI N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION.

Michel Thébaud



LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ – RÉUNION DU 8 JANVIER 2017

TOUT D'ABORD, LE CONSEIL MUNICIPAL ET MOI-MÊME, NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUS UNE BONNE ANNÉE 2017, TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR ET LA SANTÉ COMME PRIORITÉ.

L'ANNÉE 2016 A ÉTÉ UNE ANNÉE RICHE EN TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS.

DU CÔTÉ CIMETIÈRE, L'INSTALLATION DU COLUMBARIUM EST TERMINÉE. LE PARKING DU CIMETIÈRE A ÉTÉ AMÉNAGÉ POUR LA TOUSSAINT.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG ONT ÉTÉ RÉALISÉS DURANT L'ÉTÉ. D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ÉTAIENT PRÉVUES, C'EST À DIRE UNE REMISE EN FORME DE LA PLACE COMMUNALE ET L'AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE DE TYPE «ÉCLUSE» AU PIED DE L'ÉGLISE. L'AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ MIS EN PLACE AU BAS DE L'ÉGLISE EST AVANT TOUT UN OBJECTIF DE SÉCURITÉ POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE ET UNE RÉDUCTION DE LA VITESSE.

DE CE FAIT, IL A ÉTÉ NÉCESSAIRE DE MODIFIER LES REGARDS ET VENTOUSES SUR LE RÉSEAU EAU POTABLE. CE CHANTIER A DURÉ QUELQUES SEMAINES, MAIS A PERMIS UNE RÉNOVATION COMPLÈTE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DU BOURG ET L'INSTALLATION D'UNE BORNE A INCENDIE CONFORME SUR LA PLACE PRÈS DE L'ABRI BUS POUR DESSERVIR LE CENTRE BOURG. UNE AUTRE BORNE INSTALLÉE DANS LE CARREFOUR PRÈS DU FOYER RURAL, TROP ANCIENNE, A AUSSI ÉTÉ REMPLACÉE.

LA PLACE A ÉTÉ REFAITE ET LES PENTES REVUES POUR AMÉLIORER L'ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES. DES BARRIÈRES DE SÉCURITÉ SONT MISES EN PLACE DEVANT LE LOGEMENT COMMUNAL.

LE CROISEMENT R.D. 10 ET D 801 DEVANT LE FOYER RURAL A ÉTÉ AMÉLIORÉ PAR LA POSE DE BORDURES.

RÉALISATION D'UN ENROCHEMENT DE SOUTIEN SOUS LE LOGEMENT COMMUNAL POUR STABILISER LE TERRAIN ET REPRISE DE LA CHAUSSÉE QUI DESCEND A LA FONTAINE.

REMISE EN ÉTAT DU CHEMIN DE PISSE-LEBRE MAINTENU CARROSSABLE.
GOUDRONNAGE ROUTE DE GRAULE RÉALISÉ PAR LE SERVICE VOIRIE INTERCOMMUNALE.

TOUTES LES PEINTURES DES BOISERIES DU FOYER RURAL ET DE LA MAIRIE ONT ÉTÉ REFAITES. LA DISSIMILATION DES POUBELLES DE MAZEAU EST EN PLACE.
LES PROJECTEURS DE MISE EN LUMIÈRE DE L'ÉGLISE SONT REMPLACÉS PAR DES L.E.D. TRÈS ÉCONOMES EN ÉNERGIE.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE www.seniergues.fr EST OPÉRATIONNEL

JE REMERCIE VIVEMENT TOUS CEUX QUI PARTICIPENT À LA VIE DE LA COMMUNE, LES EMPLOYÉS COMMUNAUX ET LES BÉNÉVOLES QUI DONNENT DE LEUR TEMPS ET LEUR MATÉRIEL, LES ASSOCIATIONS QUI FONT VIVRE LA COMMUNE : LE COMITÉ DES FÊTES, L'ASSOCIATION VIVRE A SÉNIERGUES, LA SOCIÉTÉ DE CHASSE.

UNE BONNE ANNÉE À TOUS

LE MAIRE

Michel Thébaud

C'ÉTAIT EN 2016

INSTALLATION DU COLUMBARIUM



Le columbarium est installé depuis le printemps 2016. Il comporte quatre emplacements et un jardin du souvenir.

Pour tout renseignement, adressez vous à la mairie.

MISE EN LUMIÈRE DE L'ÉGLISE



Les anciens projecteurs sont remplacés par des nouveaux à L.E.D.

La consommation est faible (environ 100 watts) et la dispersion de lumière est maîtrisée afin d'éviter l'éblouissement du voisinage et des automobilistes.

PARKING DU CIMETIÈRE



Un peu avant la Toussaint, un nouveau parking a été créé au cimetière.

Ce parking, plat et de niveau, permet le stationnement d'une trentaine de véhicules.

Le remblai des travaux du bourg a été recyclé pour la mise à niveau.

AMÉNAGEMENTS SE SÉCURITÉ



La place du bourg a été refaite de manière à canaliser les eaux pluviales et améliorer le parking.

Un passage de type « écluse » au bas de l'église sécurise l'arrêt du bus scolaire et incite les automobilistes à ralentir.

ENROCHEMENT SOUS LOGEMENT COMMUNAL



Afin de stabiliser le terrain qui s'affaissait sous le logement communal, un renforcement par enrochement a été réalisé.

La voie qui descend à la fontaine est améliorée et un nouvel accès au logement est possible par le bas du terrain.



ARBRE DE NOËL

C'est dimanche 18 décembre que le père Noël est passé porter les jouets aux enfants du village. Un moment de convivialité partagé avec les moins jeunes autour de la traditionnelle bûche de Noël.

Les jouets donnés aux enfants sont offerts par le maire et les adjoints.

ÉTAT CIVIL 2016

NAISSANCES :



Laureline BLANC-AUBIN est née le 20 juin 2016 à 20 heures 03 à Brive

Lætitia et Aurélien, ses parents sont domiciliés aux places du lac dans une maison récente depuis quelques années.



Une petite fille, Zélie CHENAFI est née le 12 avril 2016 à 20 heures 49 à Cahors

Ses parents, Sonia et Anthony habitent dans le bourg à la maison Huant.

Sa sœur Ninon est très heureuse de nous la présenter.

DÉCÈS :

Yvonne CHAIZE, née LAFON le 26 septembre 1921, décédée le 14 décembre à Cahors et inhumée le 17 décembre 2016 au cimetière de Séniergues.

Colette MESPOULET, née PELAPRAT le 20 septembre 1940, décédée le 4 mai 2016, inhumée au cimetière de Séniergues le 6 mai 2016.

INHUMATIONS au cimetière de Séniergues:

Madame Odile DUMONT, décédée le 4 février 2016 à Gourdon, inhumée le 8 février 2016 au cimetière de Séniergues.

LE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS

DEUX SYNDICATS TRAITENT NOS DÉCHETS :

1 – LE SYMICTOM de MONTCLERA (www.symictom.fr)

Ce syndicat assure aux particuliers la collecte :

Des déchets **Non recyclables** = > les Ordures Ménagères sont à déposer dans les **BACS GRIS**

Des déchets **Recyclables en sacs transparents** (disponibles en mairie) à déposer dans les **BACS VERTS**.

Le **SPANC**(Service Public Assainissement Non Collectif) est assuré par SYMICTOM depuis le 1er janvier 2017

Les Déchets Recyclables : tous les emballages plastiques sont recyclables =

- Plastique : Le polystyrène, y compris les pots de yaourt, les barquettes et aussi bidons, bouteilles, flacons, boîtes, film, blister, sachets, tubes(bien vidés, inutile de les laver)
- Métal : canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes...
- cartons : grands cartons d'emballage pliés et tassés, boîtes, briques alimentaires.
- papiers non souillés: journaux, revues, prospectus, enveloppes...

Au RECUP' VERRE : UNIQUEMENT les emballages, bouteilles, bocaux, pots, **sans bouchons, ni couvercles**. SAUF : ampoules, néons, porcelaine, céramique, grès, (tasses, assiettes,) vitres, miroirs, flacons de médicaments ... sont à déposer dans **LE BAC GRIS**

INFORMATION : NE RIEN DÉPOSER QUI PUISSE BLESSER UN AGENT DE TRI (Seringue, verre...) NE PAS DÉPOSER LES POTS DE FLEURS FANÉES ET LEUR TERRE DANS LES CONTAINERS PRES DU CIMETIÈRE et des objets qui ne se recyclent pas actuellement : jouets, ficelles .

LES JOURS DE COLLECTE

****BACS GRIS = ORDURES MÉNAGÈRES****

-LE MARDI : Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, la Faurie RD2

-LE VENDREDI : Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes .

****BACS VERTS = DÉCHETS RECYCLABLES** :**

-LE MERCREDI, semaines 'IMPAIRES' : Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, la Faurie RD2.

-LE LUNDI, semaines 'IMPAIRES' : Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes.

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (T.E.O.M)

Notre T.E.O.M. en 2017 sera encore de 10,54%. Des gestes d'incivilités répétés ne permettent pas de baisser encore, ce taux cette année.

Rappel : TOUT DÉPÔT AUTOUR DES CONTAINERS EST STRICTEMENT INTERDIT.!!!

2 – LE SYDED de CATUS (WWW.SYDED-DU-LOT.FR)

Il est chargé de traiter les déchets collectés dans les bacs et en Déchetterie.

- Compostage individuel :

Il sert à diminuer les déchets ménagers, en faisant du compost avec les déchets du jardin, épluchures de légumes, fleurs fanées, plantes d'intérieur, sciures et copeaux de bois, cendres froides, essuie-tout, kleenex. En 2016 le traitement des O.M. (bac gris) a coûté 130 € H.T. la tonne

- Recyclons plus et mieux (bac vert) :

Le prix du traitement varie selon la qualité, entre 60 € et 90 € H.T. la tonne. Bien respecter la couleur des containers, pour éviter de faire l'effet inverse, ce qui entraîne une augmentation du prix.

DÉCHETTERIE DE Labastide-Murat CŒUR DE CAUSSE : gratuit pour les particuliers

On peut y déposer : Végétaux, Piles, Matelas, Encombrants, Appareils ménagers.....

Le Lundi et Mardi de 14h à 18h, le Mercredi et Vendredi de 9h à 12h et le Samedi de 14h à 17h

NOUVEAU DANS NOTRE COMMUNE AVEC : la FIBRE DU TRI (www.lafibredutri.fr)

Très prochainement, une " BORNE RELAIS " blanche, sera placée à Pied de Fourches pour y déposer :

Vêtements en bon état ou même usagés, emballés, mais... Propres, (Ainsi que : Textiles et Chaussures.)

Cette borne servira donc pour les communes de : Séniergues, Ginouillac et Soucirac.

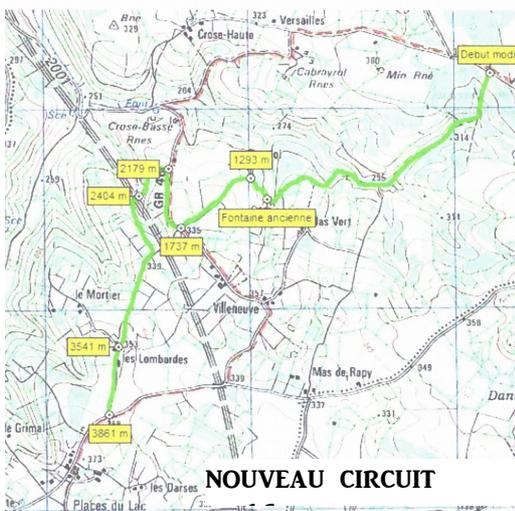
Vous trouverez aussi ces bornes à Montfaucon et Labastide Murat.

LES CHEMINS RURAUX

Les chemins ruraux appartiennent à la commune qui doit en assurer le maintien et la libre circulation.

A la demande des randonneurs, le département et l'intercommunalité ont souhaité modifier le tracé du G.R. 46 qui traverse la commune. Le chemin rural, venant du Château de Rassols et passant à Gaudot a été déblayé l'an dernier. Il rejoint la route de Crose à Vergnoulas. Les différents acteurs du tourisme ont demandé l'accord de la commune pour emprunter ce chemin rural.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a donné son accord pour que le tracé du G.R. 46 soit modifié.



Le nettoyage des chemins se poursuit. Celui de CABRAYROL a été ouvert et permet de découvrir les ruines et aussi de magnifiques panoramas sur CROSE HAUTE et VERSAILLES.



Le chemin de Cabrayrol sera emprunté dans la boucle du chemin de petite randonnée qui partira du foyer rural pour 12 kilomètres.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat a pris en 2013 la compétence « élaboration et suivi des documents d'urbanisme ».

Depuis lors, elle accompagne les communes dans leur démarche d'élaboration, modification ou révision des documents d'urbanisme et **en 2014 les élus ont décidé de se doter d'un document commun à toutes les communes** du territoire : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification urbaine destiné à gérer le droit des sols à l'échelle du périmètre de la communauté de communes.

Le bureau d'étude Urbadoc a été retenu pour accompagner la Communauté de Communes dans cette démarche.

Développement futur de notre territoire.

Une registre de concertation est à votre disposition en Mairie. Chacun peut y consigner ses souhaits et attentes par rapport à la réalisation de ce document et aux orientations urbanistiques à mettre en œuvre.

Le projet du Causse de Labastide-Murat

L'élaboration d'un PLUi est donc l'occasion de mener une réflexion globale sur le territoire intercommunal. Le PLUi du Causse de Labastide-Murat aura une valeur supplémentaire, celui de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Un Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification territoriale à un niveau supérieur par rapport au PLUi. La Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat a choisi d'élaborer un PLUi ayant valeur SCOT puisque son périmètre correspond à un bassin de vie relativement autonome et permettant d'organiser le fonctionnement du territoire.

Ce projet est l'occasion de définir les grands enjeux de développement futur du territoire.

Les objectifs à suivre dans cette réflexion ont été définis par les élus comme suit :

- mettre en œuvre une politique intercommunale d'aménagement
- élaborer un document cohérent à l'ensemble du territoire, notamment à travers une gouvernance unique et une concertation large
- mettre en place une gestion économe du sol et rationaliser les déplacements
- dynamiser les pôles et revitaliser les communes rurales
- favoriser la venue de nouveaux habitants, notamment à travers une offre mixte et diversifiée de logements
- dynamiser le développement économique
- protéger les surfaces agricoles par une définition raisonnée des espaces urbanisables
- protéger le patrimoine architectural, paysager et environnemental
- soutenir la croissance démographique
- promouvoir le développement et la qualité du cadre de vie local

Au-delà de ces objectifs, des normes nationales s'imposent ainsi que la Charte du Parc Naturel Régional des Causse du Quercy.

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

LE COMITE DES FÊTES

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2017. Comme les années précédentes, 2016 s'est terminée dans la joie et la bonne humeur lors de notre réveillon de la Saint Sylvestre.

Les manifestations que nous avons organisées ont été une réussite, notamment notre fête votive, grâce en particulier à votre générosité et votre présence.

Ces journées là nous permettent de nous retrouver et de créer des liens entre les anciens et les nouveaux habitants, surtout le 15 août à midi pour le traditionnel apéritif, et aussi le 26 juin lors de notre repas grillades.

Cette année encore, nous avons posé nos illuminations pour les fêtes de fin d'année autour du foyer rural et jusqu'à la mairie, ce qui a bien égayé la traversée du village.

Je voudrais terminer en remerciant toute l'équipe du comité des fêtes qui m'entoure, et c'est grâce à eux si toutes les manifestations se déroulent aussi bien.

Pour 2017, j'espère que toutes nos manifestations, comme les années précédentes, soient une belle réussite et de vous voir toujours aussi nombreux.

Le président *Bernard BOY*

Manifestations 2017

12 mars LOTO

7 Avril Belote

A définir Repas grillades

13-14 -15 -16 Août fête votive



L'ASSOCIATION VIVRE A SENIERGUES

En 2016, l'association a porté son attention sur le tableau de Saint-Jean Baptiste de l'église de Séniergues, œuvre inscrite par les Monuments Historiques (arrêté du 26-05-1995). Son état dégradé ne permettant pas de l'apprécier, il nous a semblé que le rôle de l'association pouvait être d'aider la Commune au financement de la restauration de cet élément du patrimoine communal. Avec cet objectif, nous avons tenu un stand au vide-grenier du 15 août. Cette collecte de fonds sera poursuivie en 2017 par d'autres actions que nous diversifierons.



Les 17 et 18 septembre nous avons participé aux Journées Européennes du Patrimoine en accueillant les visiteurs souhaitant visiter l'Église Saint-Martin. Pour faciliter et enrichir la visite nous avons préparé un guide de visite sous la forme d'une fiche A4 recto-verso. Ce document laissé à disposition dans l'Église peut être utilisé toute l'année pour les visites libres.



Le dimanche 23 octobre a eu lieu la randonnée annuelle organisée par Bernard Borowicz avec pour thème « En passant par La Faurie et La Sibadie ». La période de l'automne choisie cette année a permis aux participants de faire une marche de 2h40 dans la fraîcheur et avec le plaisir des odeurs, des couleurs et des lumières de cette saison.

Les 5 et 6 août l'association a participé aux Journées du patrimoine rural et paysager des Causses du Quercy qui se sont déroulées à Saint-Martin-de-Vers. Elles étaient organisées par l'ASMPQ (Association pour la Sauvegarde des Maisons et Paysages du Quercy) autour du thème des inventaires du petit patrimoine.

La présidente *Régine Barrès Alibert*

BUDGET COMMUNAL 2016

- Section d'Investissement : 79 767 €
- Section de Fonctionnement : 124 806 €

Taux imposition 2014

Taxe d'habitation	6,20 %
Foncier bâti	3,47 %
Foncier non bâti :	69,00 %
C.F.E. :	12,25 %

ECOLES

R.P.I. Montfaucon Labastide-Murat
Total 2016 : 10 318 € (2015 : 8 192 €)
<u>S.D.I.S. (incendie et secours) :</u>
4 738 € € (2015 : 4 590 €)

LES PROJETS 2017

LES PROJETS COMMUNAUX :

Améliorer la sécurité routière dans le village :

- Créer une liaison entre la mairie et le foyer rural afin d'éviter aux piétons d'emprunter la départementale aux accotements inadaptés.
- Création d'un parking près de mairie.

Moderniser l'éclairage public :

- Remplacement des lampes à vapeur de mercure bientôt interdites de production par des lampes plus économes et tout aussi performantes

Bâtiments, entretien et espaces publics

- Réparation du mur de soutènement au pied de l'église
- Réfection de la toiture de l'abri bus situé sur la place du village
- Suite à l'enrochement effectué sous le logement communal du centre bourg, il est prévu de refaire la clôture en bas du terrain et d'installer un portail sur le nouveau chemin du logement
- L'employé communal Christian MANIE étant indisponible pour cause de maladie, Pascal RICHARD auto-entrepreneur assure l'entretien de la commune.

La voirie intercommunale et l'égoutage :

- Pour cette année 2017, il est prévu de faire une reprise du goudronnage sur la route du moulin et aux places du lac et l'égoutage
- Voirie communale : devant la mairie, route de la fontaine et divers secteurs

Chemins de randonnée :

- Modification du tracé G.R. 46
- Création d'un sentier de petite randonnée empruntant la vallée de la Coulière, Cabrayrol, Rassirol, les lombardes, places du lac, la combe, chemin de line.
- Nettoyage d'un chemin rural vers les ruines de Bournac à Mazéau

LA MAISON DE SANTÉ

LA MAISON DE SANTÉ: UN PROJET D'AGRANDISSEMENT

Depuis plusieurs mois, les élus ont entamé une réflexion sur une possible extension du bâtiment. En effet, différents éléments nous ont conduits à envisager ce projet :

-Le bâtiment est aujourd'hui complet : le cabinet partagé pour les consultations des spécialistes est occupé quasiment tous les jours et il ne sera bientôt plus possible d'accueillir de nouvelles consultations faute de locaux disponibles.

-La volonté d'installer une salle de remise en forme.

-Des discussions avec la Ligue contre le cancer et le Cancéropôle de Toulouse sont en cours pour l'ouverture d'une structure proposant des soins supports pour les malades du cancer et permettant de dispenser des traitements de chimiothérapies hors de l'hôpital.

-Le besoin grandissant d'un local destiné à l'archivage des dossiers de soins.

-Le succès de l'accueil de jour, qui fait qu'aujourd'hui les locaux deviennent trop justes avec notamment la salle de repos des résidents qui est trop petite.

Coûts de fonctionnement de la Maison de Santé sur 2016

DEPENSES	
Charges fixes	18 691.38 €
Charges variables	35 603.29 €
Charges financières	89 000.00 €
Intérêts d'emprunts	41 000,00 €
Capital amorti	48 000,00 €
TOTAL	143 294.67 €
RECETTES	
Loyers	86 820,00 €
Charges (téléphonie)	5 160,00 €
Activités aquatiques	33 000,00 €
TOTAL	124 980.24 €



INFORMATIONS PRATIQUES ET SERVICES



Cabinet d'Infirmières

GENEVIÈVE LAVERDET
SANDRINE BERGOUGNOUX
MAGALI CLAMAGIRAND
RÉGINE RAULET
STÉPHANIE LEROUX
VALÉRIE HOCQUET
TEL : 05 65 31 11 96
LABASTIDE-MURAT

SECOURS



VÉTÉINAIRE

DEZILLIE Joris à LABASTIDE-MURAT
tél. 05 65 24 39 19

MÉDECINS À LABASTIDE-MURAT

CHAUDERON Jean BERNARD
05 65 31 10 05
RAVAUD Aurianne
05 65 20 68 68 Maison de santé

DENTISTE

ROUZINEAU Pierre
tel : 05 65 31 11 54

ALSH

Accueil de loisir sans hébergement
Depuis janvier 2015, L'ALSH a vu le jour. Il se situe dans les locaux de l'école de Labastide-Murat, et fonctionne le mercredi après-midi. Le service comprend le repas du midi, le goûter ainsi que le transport de Montfaucon.
Renseignements et réservation :
tel : 06 12 60 53 36 ou site internet : alsh-cclm@orange.fr

Le RAM est installé provisoirement dans la salle de musique sous le crèche le mercredi matin rue Fortunière.

le RAM ouvre le jeudi matin à Montfaucon, (Les horaires restent inchangés, de 9h à 10h, accueil personnalisé puis de 10h à 12h30, accueil des assistantes maternelles et des parents)
Animatrice : Laurine Hébrard (contact RAM : 06 07 60 24 67)

Multi Accueil: depuis le 1er janvier 2017, le mercredi de 8 h à 18h30

Pauline vient de rejoindre l'équipe.

Grain de malice : 05 65 20 39 68

TRANSPORT A LA DEMANDE

Depuis le 1er janvier 2015, chaque lundi de foire, la commune de Séniergues est desservie par le T.A.D.
Arrivée à 10 heures, départ retour à midi.
Tarifs : 2 € aller, 4€ aller-retour
Appelez le 05 65 20 08 50

PORTAGE DES REPAS [LOT AIDE A DOMICILE](#)

Propose des repas de qualité, livrés dans des barquettes individuelles à faire réchauffer. Les repas peuvent être assurés du lundi au dimanche. Tel : **0805 69 69 46**